

Message

Suite à des modifications contractuelles entérinées par le Syndicat de Brocéliande, les parts SAUR et Syndicale sont remplacées à compter du 01/04/2024 par une redevance 'Exploitation et maintenance du service' et 'Redevance de mise à disposition du patrimoine public'.
Votre prochaine facture vous sera transmise dans le courant du mois de janvier 2026.

20034053 412254929823 412

SARL FJC DISTRIBUTIION
11 RUE PAUL MAULION
56430 MAURON

Contacts

SAUR - EAU POTABLE

-  Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
-  **Service Clients**
02 56 56 20 00 (prix d'un appel local)
Du Lundi au Vendredi, de 8h00 à 19h00
-  **Dépannage 24h/24**
02 56 56 20 09 (prix d'un appel local)
-  TSA 32005
56408 AURAY CEDEX
-  **Accueil**
5 rue Ferdinand Forest Z.A du Bois Vert 56800 PLOERMEL
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

SAUR - ASSAINISSEMENT

-  **Service Clients**
02 56 56 20 00 (prix d'un appel local)
Du Lundi au Vendredi, de 8h00 à 19h00
-  **Dépannage 24h/24**
02 56 56 20 09 (prix d'un appel local)
-  TSA 32005
56408 AURAY CEDEX
-  **Accueil**
5 rue Ferdinand Forest Z.A du Bois Vert 56800 PLOERMEL
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Votre facture du 5 février 2025

Compteur d'eau relevé le **27 août 2024**

Votre consommation est de **21 m³**

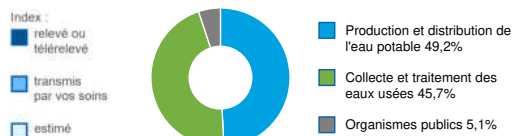
Solde en votre faveur : **-17,14 €**

	€ TTC
Production et distribution de l'eau potable SIAEP DE BROCELIANDE	109,60
Collecte et traitement des eaux usées PLOERMEL COMMUNAUTE	101,81
Organismes publics	11,45
Total facture	222,86
Mensualités déjà prélevées	-240,00
Solde en votre faveur	-17,14
	détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Le remboursement de cet avoir sera effectué par virement sur votre compte numéro XXXXX662440.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture.
Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-2-0041719938-027223136-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
10/03/2025	22,50 €
10/04/2025	22,50 €
09/05/2025	22,50 €
10/06/2025	22,50 €
10/07/2025	22,50 €
08/08/2025	22,50 €
10/09/2025	22,50 €
10/10/2025	22,50 €
10/11/2025	22,50 €
10/12/2025	22,50 €
Total	225,00 €

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
11 RUE PAUL MAULION MAURON	21 m³	283120	015 mm	11/03/2024 207	27/08/2024 228	

Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Production et distribution de l'eau potable						103,88		109,60
Abonnement						71,96		75,92
Part Syndicale		11-03-24 / 31-03-24				1,43	5,50	
Exploitation et maintenance du service		2e semestre 2024				23,61	5,50	
		1er semestre 2025				24,20	5,50	
Exploitation et maintenance du service		2e trimestre 2024				11,77	5,50	
Redevance de mise à disposition du patrimoine		2e semestre 2024				12,39	5,50	
		1er semestre 2025				11,81	5,50	
Redevance de mise à disposition du patrimoine		2e trimestre 2024				6,18	5,50	
Part SAUR		11-03-24 / 31-03-24				2,72	5,50	
Déduction de la facture n°412244777387		11-03-24 / 30-06-24				-22,15	5,50	
Consommation						31,92		33,68
Part Syndicale		11-03-24 / 31-03-24		2	0,5954	1,19	5,50	
Part SAUR		11-03-24 / 31-03-24		2	0,9246	1,85	5,50	
Exploitation et maintenance du service		01-04-24 / 27-08-24		19	0,9246	17,57	5,50	
Redevance de mise à disposition du patrimoine		01-04-24 / 27-08-24		19	0,5954	11,31	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées						92,56		101,81
Abonnement						81,45		89,59
Part Ploërmel Communauté		2e semestre 2024				6,57	10,00	
		1er semestre 2025				6,57	10,00	
Part SAUR		2e semestre 2024				33,52	10,00	
		1er semestre 2025				34,79	10,00	
Consommation						11,11		12,22
Part Ploërmel Communauté		11-03-24 / 27-08-24		21	0,2136	4,49	10,00	
Part SAUR		11-03-24 / 27-08-24		21	0,3150	6,62	10,00	
► Organismes publics						10,71		11,45
Consommation						10,71		11,45
Consommation eau potable (agence de l'eau)		11-03-24 / 31-12-24		21	0,3300	6,93	5,50	
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)		11-03-24 / 31-12-24		21	0,0200	0,42	5,50	
Performance des systèmes d'assainissement collectif (agence de		11-03-24 / 31-12-24		21	0,1600	3,36	10,00	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,73 € / m3 soit 0,00273 € / litre		HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 207,15 €		TVA 5,50 % : 6,12 € TVA 10,00 % : 9,59 € TVA sur les débits : 15,71 €		Total facture TTC : 222,86 €		

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

➔ Message

Part Intercommunale/Communale Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.	Part SAUR Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements	Part Organismes publics Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.	Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr
--	---	---	---

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dater et signer votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.